



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100109

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gains Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 593
N/REF : 1/01/2025 50H32 C:003660 I:01352

SDC 'Le Rivoli'
C/O COGERIM - SGPJ
72-74 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

IMMEUBLE : LE RIVOLI
3 RUE MASSENA
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 13 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES - ACCES DIFFICILES -
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme P CALLIES

=====
OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients à ordures ménagères, leurs emplacements doivent être
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE ORDURES DE 6 NIVEAUX,
1 RECEPTACLE, 2 CONTAINERS DE 120 LITRES.

INTERVENTION DU 02/07/2025 : NETTOYAGE DES POUBELLES ET LE LOCAL
(LA GAINES VIDE ORDURE EST CONDAMNEE)

OBSERVATIONS : JN LGESTION Email envoyé le 01/07/25 à 12H54 jnk.mastering@orange.fr
JN LCOMPTER Email envoyé le 30/06/25 à 11H36 jnk.mastering@orange.fr
NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS AVONS LA POSSIBILITE DE PASSER SUR LE SITE
POUR EFFECTUER LE NETTOYAGE LE 02/07 A 15H ENVIRON SELON NOTRE CONTRAT
MERCI DE NOUS RECONTACTER EN CAS D'EMPECHEMENT

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Nettoyage Local VO/Containers	1	70,00	70,00
TOTAL H.T.				70,00
T.V.A. a 10,00%				7,00
TOTAL T.T.C.En EURO				77,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.